

COMPTE-RENDU

BALADE APPRENANTE QUARTIER N°2

VOS RÉFÉRENTES DE QUARTIER

Palma PIEL

Conseillère Municipale
palma.piel@cabourg.fr

Francine SAMSON

Conseillère Municipale
francine.samson@cabourg.fr

Votre élue référente : Monique BOURDAIS
Adjointe au Maire déléguée au Bénévolat,
à la vie Associative et à la vie des Quartiers,
monique.bourdais@cabourg.fr



SURETÉ & SÉCURITÉ

- Sujets abordés par les élus
- Sujets abordés par les riverains

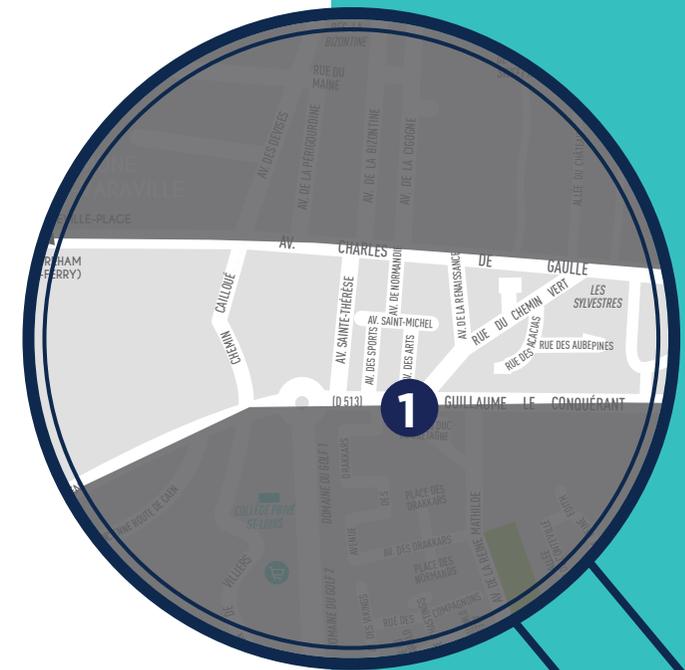
■ La réponse de la Ville

1 Plaque d'égout

Une double plaque d'égout installée rue des acacias, à droite du numéro 23 est très abîmée. Attaquée par la rouille, elle menace de s'enfoncer dans le sol. Si un piéton ou un véhicule venait à circuler dessus, cela pourrait s'avérer dangereux.

A l'intersection entre la rue du chemin vert et l'avenue de la renaissance, un trou dans la chaussée juxte une petite plaque d'égout. Cela rend la circulation des piétons et cyclistes dangereuse.

Il s'agit en réalité d'un accès réservé à l'opérateur ORANGE. Un signalement a été effectué auprès de ce prestataire au mois de juillet. Celui-ci est intervenu mi-septembre. En attendant son intervention, les services techniques municipaux avaient sécurisé le lieu.



SURETÉ & SÉCURITÉ

- Sujets abordés par les élus
- Sujets abordés par les riverains

■ La réponse de la Ville

2 Eclairage public

Des habitants des résidences Les Sylvestres et Les Christophines estiment que l'éclairage de leur voie est insuffisant et défaillant. Relève-t-il du domaine privé ou public ? Un résident déplore par ailleurs les délais de réparation des réverbères défaillants.

Deux systèmes d'éclairage desservent les résidences Les Sylvestres et Les Christophines. L'un relève du domaine public, l'autre du domaine privé. Pour ce dernier, le syndic en charge de la gestion de la résidence doit être saisi en cas de défaillance du système. Pour ce qui est de l'éclairage public, il a été rétabli dans les plus brefs délais après la tenue de la réunion.

3 Fil électrique

Un fil électrique (et une prise) sont à même le sol rue des acacias depuis des mois. Ne représentent-ils pas un danger pour quelqu'un qui y toucherait ?

Le fil électrique posé à même le sol depuis Noël a été retiré. Il ne représentait toutefois pas de danger, n'étant pas alimenté.



SURETÉ & SÉCURITÉ

- Sujets abordés par les élus
- Sujets abordés par les riverains

■ La réponse de la Ville

4 Sécurité routière

Avenue Guillaume le Conquérant

Les riverains du quartier déplorent unanimement un manque de visibilité pour les automobilistes qui sortent de leur propriété avenue Guillaume le Conquérant ou qui débouchent des perpendiculaires (avenue Sainte-Thérèse notamment). La haie qui longe toute l'avenue est encore trop haute bien que déjà abaissée aux abords des intersections.

De même, les riverains du quartier estiment que la circulation des vélos sur la piste cyclable est dangereuse. Les cyclistes étant prioritaires, les riverains estiment que les STOP sont mal placés (avenue Sainte-Thérèse et avenue des Arts).

A noter que le sens de circulation des vélos n'est pas du tout respecté par les cyclistes ; cela est de nature à surprendre les automobilistes qui ne s'attendent pas à croiser des vélos venant de leur droite.

Des habitants de l'avenue Guillaume le Conquérant signalent que les bordures de défense installées avenue Guillaume le Conquérant pour empêcher le stationnement ne sont pas suffisamment visibles, notamment de nuit par les automobilistes. Cela les rend dangereuses. Il faudrait les repeindre en blanc comme à l'initial.



SURETÉ & SÉCURITÉ

- Sujets abordés par les élus
- Sujets abordés par les riverains

■ La réponse de la Ville

4 Sécurité routière

- Manque de visibilité

La haie bordant la piste cyclable et la route a été abaissée au mois de juillet. La visibilité pour les automobilistes sortant de leur propriété ou des voies perpendiculaires est ainsi assurée.



- Piste cyclable

La requalification de l'entrée de ville et plus généralement de la RD513 devrait résoudre le problème du partage de la voie entre les cyclistes et les automobilistes. Une attention toute particulière est portée au développement et à la sécurisation des mobilités douces dans le cadre de ce projet.

- Bordures de défenses non visibles

Les bordures de défense seront retirées pour créer l'accès au lotissement « le domaine d'Adèle » dans le courant de l'automne 2023



SURETÉ & SÉCURITÉ

- Sujets abordés par les élus
- Sujets abordés par les riverains

■ La réponse de la Ville

4 Sécurité routière

Avenue Sainte-Thérèse

Les riverains de cette avenue déplorent le trafic trop intense et la vitesse des automobilistes. La limitation à 30 km/h n'est pas respectée.

Ils sollicitent :

- le retrait de l'affiche de Carrefour Market indiquant que les clients doivent emprunter leur voie pour se rendre au supermarché,
- un panneau supplémentaire indiquant la limitation de vitesse et/ou un marquage au sol
- l'installation d'un ralentisseur
- la repose à son emplacement initial du potelet visant à casser la vitesse des automobilistes devant le n°19.

La demande des usagers a été prise en considération. Des mesures vont être prises. Actuellement plusieurs sont à l'étude : déplacement ou doublement du panneau de limitation de vitesse à 30km/heure, peinture routière, chicanes...



SURETÉ & SÉCURITÉ

- Sujets abordés par les élus
- Sujets abordés par les riverains

■ La réponse de la Ville

4 Sécurité routière

Avenue des arts

Le marquage au sol (au croisement avec l'avenue Guillaume le Conquérant) est celui d'un céder le passage alors qu'un panneau STOP est installé.

Le marquage au sol a été refait à l'intersection de l'avenue Guillaume le Conquérant. Une ligne pleine signale désormais l'arrêt imposé par le STOP.



SURETÉ & SÉCURITÉ

- Sujets abordés par les élus
- Sujets abordés par les riverains

■ La réponse de la Ville

4 Sécurité routière

Chemin Cailloué

Le Stop à l'intersection avec l'avenue Charles de Gaulle est masqué par la végétation.

La végétation empêchant la bonne visibilité du panneau STOP à l'intersection entre le chemin Cailloué et l'avenue Charles de Gaulle a été taillée entre le 31 mai et le 2 juin.



SURETÉ & SÉCURITÉ

- Sujets abordés par les élus
- Sujets abordés par les riverains

■ La réponse de la Ville

4 Sécurité routière

Avenue de la renaissance

Le marquage au sol du céder le passage (à l'intersection avec le chemin vert) n'est plus suffisamment visible.

Le marquage au sol du céder le passage à l'intersection avec le chemin vert a été repeint les premiers jours du mois d'août.



Le trou dans la chaussée à l'intersection entre l'avenue de la renaissance et la rue du chemin vert a été rebouché.



ÉCO-RESPONSABILITÉ

- **Sujets abordés par les élus**
- **Sujets abordés par les riverains**
- **La réponse de la Ville**

6 Corbeille de rue

L'installation d'une corbeille de rue serait souhaitable rue du chemin vert.

Une surveillance toute particulière a été apportée à cette rue durant quelques jours. Il n'a pas été constaté que des déchets étaient jetés sur la voie publique. Par ailleurs, l'implantation de nouvelles corbeilles de propreté urbaine est mûrement réfléchi et doit répondre à des besoins précis de salubrité. De plus, nous avons le regret de constater que ces poubelles de rue sont bien souvent mal utilisées et génèrent trop souvent le dépôt de sacs d'ordures à leur pied. Nous avons néanmoins entendu votre demande. C'est pour cette raison que nous avons déplacé la poubelle située rue des acacias à l'angle de cette même rue et de la rue du chemin vert.

7 Grille d'évacuation

Avenue Guillaume le Conquérant, devant le garage Renault-Citroën, une grille d'évacuation est envahie par la végétation. Son rôle d'évacuation des eaux de pluie ne peut plus être rempli.

La grille d'évacuation des eaux pluviales a été débarrassée de la végétation les tous premiers jours du mois d'août.



ÉCO-RESPONSABILITÉ

- **Sujets abordés par les élus**
- **Sujets abordés par les riverains**

■ **La réponse de la Ville**

8 Gestion des déchets

Un riverain réclame deux ramassages hebdomadaires de sacs jaunes contre un seul d'ordures ménagères.

Un élu profite que le sujet des déchets soit abordé pour rappeler aux habitants que les déchets verts sont collectés depuis le 23 mars et jusqu'au 16 novembre tous les jeudis. Les sacs ne doivent pas être entreposés sur les trottoirs durant plusieurs jours.

De même, les containers à ordures ménagères doivent être sortis uniquement la veille du passage de la benne et rentrés rapidement après. Il n'est pas acceptable que les riverains laissent en permanence leur container sur le trottoir entravant ainsi la circulation des piétons, poussettes... Les riverains ne respectant pas cette règle peuvent faire l'objet d'un rappel écrit.

9 Evacuation des eaux de pluie

Les habitants de l'avenue des sports s'interrogent quant à l'efficacité des regards posés dans les noues. Ils sont en surélévation par rapport au sol. Par conséquent, dans quelle mesure permettent-ils une évacuation correcte des eaux de pluie ?

L'installation des regards dans les noues avenue des sports est tout à fait conforme. Leur surélévation par rapport au niveau du sol permet l'évacuation des eaux de ruissellement qui stagneraient dans les noues.





LA VIE DE QUARTIER
LES FAIS DE QUARTIER



cabourg.fr